

France-Nogent-sur-Oise: Commissioning of heating installations

OJ S 253/2015 31/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Nogent-sur-Oise

Postal address: 74 rue du Général de Gaulle, BP 10102

Town: Nogent-sur-Oise

Postal code: 60180

Country: France

For the attention of: Mme la présidente à l'attention de: M. Philippe Sanchez, directeur

E-mail: p.sanchez@nogentsuroise.fr

Telephone: +33 44664120

Fax: +33 44664121

Internet address(es):Address of the buyer profile: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_IU-a0tYBOU**Additional information can be obtained from:**

Official name: Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'un ensemble nautique couvert — SICGENC

National registration number: 25600477100018

Postal address: SICGENC 74 rue du Général de Gaulle

Town: Nogent-sur-Oise

Postal code: 60180

For the attention of: M. Sanchez Philippe

E-mail: p.sanchez@nogentsuroise.fr

Telephone: +33 344664120

Fax: +33 344664121

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'un ensemble nautique couvert — SICGENC

National registration number: 25600477100018

Postal address: sicgenc 74 rue du Général de Gaulle

Town: Nogent-sur-Oise

Postal code: 60180

For the attention of: M. Sanchez Philippe

E-mail: p.sanchez@nogentsuroise.fr

Telephone: +33 344664120

Fax: +33 344664121

Internet address: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_IU-a0tYBOU**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

Other: Syndicat intercommunal

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de services pour l'exploitation des installations techniques du centre nautique intercommunal.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: 148 avenue de l'Europe, 60180 Nogent-sur-Oise.

NUTS code FR222 Oise

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de services pour l'exploitation des installations techniques du centre nautique intercommunal.

II.1.6. CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations, 50711000 Repair and maintenance services of electrical building installations, 50720000 Repair and maintenance services of central heating, 45232430 Water-treatment work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché de services de type prestations et forfait pour l'exploitation des installations techniques du centre nautique intercommunal réparti en 3 lots.

— lot 1: traitement d'eau,

— lot 2: chauffage ventilation, traitement de l'air, production d'ECS,

— lot 3: éclairage et installation électrique — prestations de type P2 (conduite et entretien des installations) et P3 (gros entretien renouvellement des matériels ou garantie totale) pour

chacun des lots.
Exécution à compter du 1.4.2016.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Traitement d'eau

1) Short description

Traitement d'eau.

2) CPV code(s)

45232430 Water-treatment work

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Chauffage Ventilation, traitement de l'air, production d'ECS

1) Short description

Chauffage Ventilation, traitement de l'air, production d'ECS.

2) CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations, 50711000 Repair and maintenance services of electrical building installations, 50720000 Repair and maintenance services of central heating

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Éclairage et installation électrique

1) Short description

Éclairage et installation électrique.

2) CPV code(s)

50000000 Repair and maintenance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Tous les cautionnements et les garanties exigés nécessaires à la bonne exécution des prestations pourront être demandés dans le cadre du versement d'une avance en application des articles 87 à 90 du code des marchés publics.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Facturation trimestrielle.

Le délai maximum de paiement sera de 30 jours conformément aux règles de la comptabilité publique. Le paiement sera effectué par virement administratif.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement.

En application de l'article 51 du code des marchés publics, si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Le mandataire ne pourra être mandataire de plusieurs groupements étant entendu que la qualité de mandataire d'un même groupement peut s'entendre d'une candidature pour une réponse à l'ensemble des lots du même marché.

Les offres présentées par des groupements doivent être signées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par le seul mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Ces habilitations doivent alors être jointes au dossier de candidature.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats satisferont à la démonstration de leur capacité en fournissant les justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visés aux articles 44 et 45 du code des marchés publics et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise conformément à l'arrêté du 28.8.2006 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de

l'opérateur économique.

Voir suite du paragraphe section VI renseignements complémentaires.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les services objet du marché réalisés pendant les 3 derniers exercices disponibles (ou déclaration du candidat Dc2); déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels et civile (en cours de validité).

Minimum level(s) of standards possibly required: Sans qu'il soit exigé un chiffre d'affaire annuel minimum, la capacité financière du candidat ou du groupement sera apprécié globalement au regard de l'objet de la consultation.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

La capacité technique d'un candidat ou d'un groupement s'apprécie globalement en tenant compte, le cas échéant, de l'ensemble des capacités des membres du groupement et des sous-traitants. Voir suite du paragraphe section VI renseignements complémentaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique exprimée dans un mémoire technique. Weighting 45

2. Pertinence de l'adaption du plan de Gros entretien renouvellement ou garantie totale P3 sur la durée du marché. Weighting 25

3. Prix des prestations. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SICGENC

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.2.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Suite de la section III.2.1 (situation propre des opérateurs économiques).

Une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et les renseignements généraux relatifs à l'opérateur économique (dénomination, coordonnées postales, téléphoniques et électroniques) et à sa forme juridique. (ou Dc1 dûment rempli et signé et pouvoir de la personne habilitée.

Déclaration sur l'honneur, dans laquelle il atteste, en application des articles 43 et 44 du CMP: ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal: les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre État de l'union Européenne; ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre État de l'union Européenne; ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre État de l'union Européenne; ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger; ne pas être déclaré en état de faillite

personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger; ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché; avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement; être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et avoir, à la date à laquelle le candidat soumissionnaire réalisé ou engagé la régularisation de leur situation (égalité hommes femmes). Un extrait KBIS ou équivalent de moins de trois mois; Les références professionnelles attestant de la capacité professionnelle à l'exécution du marché. Ces références peuvent être complétées par des attestations de maîtres d'ouvrage ou de toutes formes équivalentes de certification justifiant de la capacité dans les pays de l'union européenne. Les formulaires sont disponibles sur l'adresse internet suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Pour tout candidat étranger, membre d'un autre pays de la Communauté Européenne, les certificats demandés devront correspondre aux impôts et taxes des administrations et autres organismes du pays, et les offres devront faire l'objet de traductions certifiées correspondantes (traducteur assermenté). Pour chaque sous-traitant, le candidat devra joindre en sus de l'annexe: la nature et le montant des prestations sous-traitées: le nom, la raison et la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant; les conditions de paiement et modalités de règlement du sous-traitant.

2) Suite de la section III.2.3 (capacité technique).

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'opérateur économique et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années.

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé accompagnée d'une attestation du destinataire ou, à défaut, d'une déclaration de l'opérateur économique.

Des certificats de qualification professionnelle :la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tous moyens, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'opérateur économique dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

3) Précision sur l'analyse des candidatures.

Les candidatures sont examinées au regard des capacités professionnelles et techniques ainsi que financières Avant de procéder à l'examen des candidatures, le pouvoir adjudicateur qui constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes peut user de sa faculté de demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai de 72h, en application de l'article 52 du CMP. Les autres candidats, dans le même temps,seront invités à compléter leur offre s'il le souhaite.

4) Précision sur les critères d'attribution

Des sous-critères seront appréciés, d'égale importance, dans le cadre du critère sur la valeur technique de l'offre: indication sur la provenance et la qualité des matériaux, matériels et

végétaux; indication des procédés d'exécution envisagés et des moyens qui seront utilisés tant techniques qu'humains pour l'exécution des prestations; engagement de réactivité décrit dans le mémoire technique.

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations prévus à l'article 46 du Code des marchés publics. Le délai imparti par le SICGENC pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Mode de calcul pour le critère prix: préciser dans le règlement de consultation.

5) Précision sur la remise des offres dématérialisées.

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre État membre de l'union européenne. Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'acte d'engagement doit être signé par la personne habilitée. A défaut, l'offre ne pourra pas être considérée comme recevable.

Unité monétaire: Euro.

Les candidats peuvent télécharger gratuitement les documents sur le lien suivant (il est recommandé de donner une adresse mail de contact en cas de modification du dossier): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_IU-a0tYBOU.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier, CS 81114

Town: Amiens Cedex 01

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier, CS 81114

Town: Amiens Cedex 01

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.12.2015